

VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'ACTU

Déchets verts : le tri, un réflexe citoyen / P.5

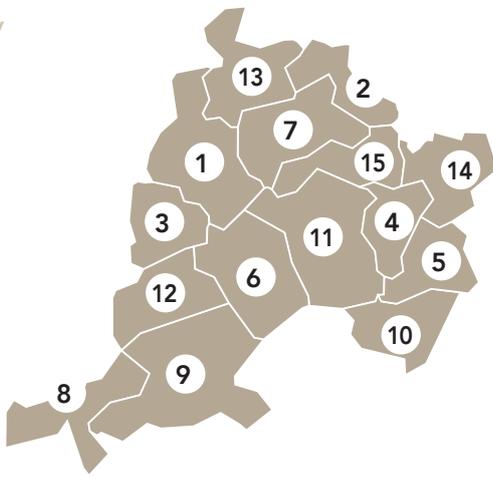
UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

Alliance PR voit les choses en grand / P.10



TERRITOIRE / P.7

Le big bang de la loi NOTre



- 1 CHEMIRÉ 2 ÉTIVAL 3 FERCÉ 4 FILLÉ 5 GUÉCÉLARD
 6 LA SUZE 7 LOUPLANDE 8 MALICORNE 9 MÉZERAY
 10 PARIGNÉ 11 ROËZÉ 12 SAINT-JEAN-DU-BOIS
 13 SOULIGNÉ 14 SPAY 15 VOIVRES

SOMMAIRE

p.4 / L'ACTU

- L'île en été à MoulinSart, témoignages
- Retour en images
- Déchets verts : le tri, un réflexe citoyen

p.8 / LE DOSSIER

- LE BIG BANG DE LA LOI NOTRE



p.11 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

- Alliance PR voit les choses en grand
- Tourisme : vers un office de destination
- 14 logements sociaux pour 2018

p.13 / RENDEZ-VOUS

- Emploi : osez l'évolution professionnelle
- La sélection de la rédaction

p.16 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- Groupe Etival Solidarité Tiers Monde : entreprendre pour aider



Vers l'emploi, mais pas tout seul !

Je me réjouis de constater en Val de Sarthe une baisse de 7,3 % du nombre de demandeurs d'emploi, ces 6 derniers mois*. Et notre taux de bénéficiaires RSA est 2 fois plus bas que celui de la Sarthe. Nous devons poursuivre nos actions : livrer des conseils et des bonnes pratiques, améliorer la connaissance du tissu local et susciter de nouvelles collaborations.

Au quotidien, les services communautaires s'investissent pour aider les demandeurs d'emploi et les personnes en quête de reconversion ou d'évolution. Le 14 novembre, nous organiserons une soirée conseil en évolution professionnelle. Un événement gratuit pour vous guider dans vos projets. Enfin, début 2017, Pôle Emploi collaborera avec nous au recrutement pour l'entreprise Alliance PR, s'implantant à Voivres-lès-Le Mans. De nombreux projets à venir, parce que vous accompagner sera toujours l'une de nos priorités.

EMMANUEL FRANCO

Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe

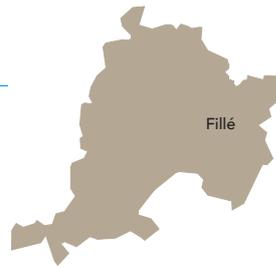
ÉDITO

Val de Sarthe – n° 31 – Directeur de la publication : Emmanuel Franco – Rédaction en chef, rédaction, mise en pages : Enora Kholkhal, avec la collaboration des élus et des agents – Conception éditoriale et graphique : scoopcommunication – Crédits photos : CD72 (p. 2). Fotolia (Andrey Popov p. 1, 2 et 7, Yanlev p. 8, Olly et Tom Nulens p. 13, Candy Box Images, Krokoo21 et Alexey Rogozha p. 14). CDC Val de Sarthe (p. 3 à 16). St-Genest (p. 3). Mairie St Jean-du-Bois (p. 9). Stone Architectes (p. 10). C2V Architectes (p. 12). MamzelleMamath, Annick Grandjean (p. 14). Jean-Pierre Viot (p. 15). – Impression : Imprimerie Fresnoise – Tirage : 12 600 exemplaires. ISSN 2269-5567 – Dépôt légal : octobre 2016



CULTURE - TOURISME

Un été sur l'île, retour sur témoignages



Retour sur un des temps forts estival à l'île MoulinSart, à Fillé-sur-Sarthe. Durant tout l'été, le site s'est animé et était le lieu de nombreuses rencontres, balades, moments paisibles. Chaque dimanche en juillet et août, au théâtre de verdure, 250 à 300 personnes ont profité des spectacles gratuits de *L'île en été*. Un succès à nouveau cette année !



BÉATRICE CAHEREAU,
La Suze-sur-Sarthe

« Je vis à La Suze. Je suis venue pour la première fois sur le site de l'île MoulinSart cette année pour voir les clowns. J'ai bien apprécié. C'est une bonne chose pour les habitants d'avoir des spectacles gratuits à portée de main, toutes les semaines. C'est le second spectacle que je vois cet été et je pense revenir encore la semaine prochaine !



« Je vis en Ardèche, en pleine osmose avec la nature, mais il est vrai qu'il y a peu d'animations de ce type par chez moi. Je suis allé voir *Clinty* ainsi que *Bernard et Claudine*. Nous avons passé des bons moments de spectacles. En plus, le site est très joli. C'est vraiment agréable de venir y passer ses dimanches.

BERNARD COULON, Ardèche



« L'été, je sais qu'il y a toujours des choses à faire à l'île MoulinSart. Je viens de temps en temps me balader. Aujourd'hui, ma fille de 5 ans a pu faire du coloriage et se faire maquiller. Et moi, lors de l'animation autour du livre, j'ai écrit un poème. Mon amie, elle, vient pour le théâtre. Nous avons d'ailleurs un peu peur car le spectacle n'avait pas de décor, ni d'accessoire. Finalement, c'était très sympa ! Le jeu des acteurs a su capter notre attention. Quel bel après-midi en plein air !

MAGALIE GUET,
Le Mans

« Le dimanche, on bulle ou on se balade dans le parc, on s'informe au moulin, on partage un moment gourmand, il y a plein de choses à faire sur l'île MoulinSart ! »

ÉMELINE



« Je ne vis pas sur le territoire de la Communauté de communes, mais je connais bien le site de l'île MoulinSart. Nous venions avant sur le Val de Sarthe, à l'époque des *Pic Nic Show*, le festival itinérant de théâtre de rue. Malheureusement, il n'existe plus et je crois que le public est dans l'attente de son retour. Aujourd'hui, je suis venu avec des amis voir un spectacle de théâtre. Les acteurs sont bons, dommage qu'il n'y ait pas davantage de places assises.

ANDRÉ DIAZ, Saint-Gervais-en-Belin

BRÈVES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE /

Des conseils pour vos projets de construction

Un projet de construction, d'aménagement, d'extension, de restauration, ou d'adaptation au handicap, pour la maison ou le jardin ? Un architecte-paysagiste et un instructeur sont à la disposition du public pour apporter conseils et expertise, gratuitement. Depuis le 1^{er} octobre 2016, des permanences du Conseil Architectural, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) sont organisées par le service Autorisation du Droit des Sols (ADS) aux services techniques communautaires, à Roëzé.

> Prise de rendez-vous au 02 43 83 99 92/93.

CULTURE-TOURISME /

Des idées de sorties cet hiver

Jusqu'aux fêtes de fin d'année, l'île MoulinSart et Malicorne Espace Faïence, équipements de la Communauté de communes du Val de Sarthe, restent ouverts. Les boutiques des deux sites proposeront des idées cadeaux originales.

Le moulin de l'île MoulinSart sera accessible (horaires sur internet). Quant au musée, Malicorne Espace Faïence programmera des expositions, des animations et des ateliers, du mardi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

> www.ile-moulinsart.fr

> www.espacefaïence.fr

RETOUR *en* IMAGES



17-18 SEPTEMBRE / LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE ATTIRENT TOUJOURS PLUS DE PUBLIC CHAQUE ANNÉE AU MUSÉE MALICORNE ESPACE FAÏENCE. AU PROGRAMME : VISITE ET ŒUVRE PARTICIPATIVE.



5 SEPTEMBRE / C'ÉTAIT AUSSI LA RENTRÉE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE. CETTE ANNÉE, UN NOUVEL ATELIER DE MUSIQUE D'ENSEMBLE DE GUITARE A VU LE JOUR.



JUIN-AOÛT / CURIEUX, INTERROGATIFS ET PARFOIS RÉPUGNÉS, LES 2700 VISITEURS NE SONT PAS RESTÉS INDIFFÉRENTS FACE AUX ŒUVRES DE MEHRYL LEVISSE AU CENTRE D'ART DE L'ÎLE MOULINSART À FILLÉ-SUR-SARTHE.



**JUILLET-
AOÛT /**
320 ENFANTS ÉTAIENT RÉUNIS AU FESTIVAL DE SARTHE. UNE JOURNÉE INTER ALSH FESTIVE, ORGANISÉE SUR LE SITE DE L'ÎLE MOULINSART.

ENVIRONNEMENT

Le tri des déchets verts, un réflexe citoyen

À l'heure où les campagnes de tri se multiplient, certains déchets semblent pourtant laissés de côté : les déchets verts. Parfois méconnus, ces déchets souvent mal triés ont des conséquences sur l'environnement et la santé de chacun. Focus sur le tri des déchets verts, un geste qui nous concerne tous.

Tontes, branchages, souches, feuilles, restes du potager... ont un point commun. Il s'agit de déchets verts. Biodégradables, ils sont issus de notre jardin ou notre cuisine. Comme les autres déchets, ils se trient et se recyclent.

« **Mieux trier ses déchets verts c'est préserver l'environnement et sa santé.** »

Les déchets verts sont collectés à 3 endroits sur le territoire du Val de Sarthe. Le principal point de collecte est la plateforme située à la déchetterie de Roézé-sur-Sarthe. Il y a également deux bennes déchets verts à Guécélard et Malicorne-sur-Sarthe, ainsi qu'une à Saint-Georges-du-Bois (utilisée par les habitants d'Etival-lès-Le Mans).

De la terre à la terre

Le saviez-vous ? Les déchets verts récoltés sont ensuite broyés. Ce broyat est alors redistribué aux agriculteurs dans un rayon de 5 km autour de la déchetterie. Ils s'en servent d'engrais naturel et l'épandent dans leurs champs.

« *Le service environnement du Val de Sarthe met à disposition gratuitement ce broyat, explique M. Renaud, Vice-président à l'environnement. Cela permet aux agriculteurs une économie en évitant d'acheter de l'engrais*



chimique, qui serait de plus, plus polluant pour nos terres. »

Le réflexe tri

Les déchets verts doivent être débarrassés des plastiques, métaux et autres déchets indésirables qui peuvent s'y trouver.

En tout, c'est 2,5 à 3 tonnes par an de déchets plastiques et de ferraille disséminés sur les points de collecte. Autant de déchets qui se retrouvent potentiellement épandus dans les champs et peuvent donc finir dans nos assiettes !

Le tri des déchets verts : un geste simple, à la portée de tous, pour préserver la terre et notre santé.

+ D'INFOS AU

Renseignements : service environnement du Val de Sarthe au 02 43 83 99 90

Déchetterie de Roézé-sur-Sarthe : 02 43 88 74 69



1 question à...

François Pichard,
25 ans, agriculteur à
Chemiré-le-Gaudin

Pourquoi récupérez-vous du compost auprès de la déchetterie ?

Ce broyat est gratuit et il a l'avantage d'être distribué à proximité de mes cultures. Il me sert d'engrais organique sur les terres où je n'épands pas de fumier. D'où l'importance qu'il soit propre et débarrassé des déchets indésirables (plastiques, métaux...). Sinon, je risque d'en ramasser avec le fourrage pour les animaux ou même endommager mon matériel. Sans parler de la saleté visuelle à la surface des champs ! Il est important que chacun trie bien ses déchets verts pour conserver un compost de qualité, qui soit bénéfique pour tous.

SON PARCOURS

Gérant de l'EARL Le Chesnay. Installé depuis 3 ans et demi à Chemiré-le-Gaudin. Production : volailles et cultures.

INTERGÉNÉRATIONS

Un partenariat entre petits et grands



Depuis sa création, le multi-accueil communautaire, Le Valanou, est ouvert vers l'extérieur et met en place divers partenariats. Rencontre avec les protagonistes d'un échange intergénérationnel entre les séniors du foyer logement de La Suze-sur-Sarthe et les enfants du Valanou, un projet collaboratif à l'initiative du foyer logement.

À travers des activités variées, enfants et personnes âgées se rencontrent, échangent et créent du lien. « *Ce partenariat permet de mettre en confiance l'enfant, l'amener à s'ouvrir aux autres, à découvrir de nouveaux lieux* » explique Sabrina Robert, responsable du Valanou. Le projet fêtera ses 2 ans en 2017.

Le multi-accueil est subventionné par la CAF.



MARIE-CHRISTINE VALLET,
animatrice au
foyer logement

« Lorsque l'idée est née, il y a 2 ans, il ne s'agissait que d'une chasse aux œufs organisée entre les résidents du foyer et les enfants du Valanou. Depuis, le projet a bien évolué. Nous avons intégré de la gymnastique. Et d'autres événements sont à venir : des sorties à la ludothèque, de l'éveil musical, un atelier chocolats de Noël, une activité potager et même une promenade dans les bois. Un planning au sein du foyer logement est établi tous les mois et les résidents s'inscrivent s'ils le souhaitent.

« La moyenne d'âge est de 80 ans pour les séniors et 2 ans pour les enfants. »

SABRINA



« J'apprécie énormément de participer aux activités du foyer et également celles avec les enfants. J'essaie de participer à toutes et j'espère continuer à le faire tant que ma santé le permet. Je suis grand-mère de 2 grandes filles de 18 et 21 ans. Les petits nous apportent tellement de joie de vivre, de vitalité, la spontanéité de la jeunesse. On a une certaine responsabilité envers eux en tant qu'ainés. On peut les aider, les protéger, les encourager... Et c'est un rôle qui me plaît, je me sens utile.

YVETTE BONVALET, 87 ans, résidente du foyer logement

CULTURE - TOURISME

Un Noël en céramique



Du 3 au 31 décembre, le musée de la faïence et de la céramique situé à Malicorne-sur-Sarthe se met aux couleurs de Noël. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, le public sera accueilli autour d'un chocolat chaud offert.

Plongés dans une atmosphère festive, les visiteurs pourront découvrir le musée, faire une pause en profitant des chants de Noël et des décorations sur le parvis. Samedi 17 décembre, une animation loisirs créatifs est organisée autour de Noël. Une remise sur une sélection d'articles de la boutique du musée, décorée pour l'évènement, sera également proposée. L'occasion de trouver de nouvelles idées et de faire des emplettes pour préparer les cadeaux de Noël !

BRÈVES

ENVIRONNEMENT / À vos sacs !

Comme chaque année, le service environnement de la Communauté de communes organise la distribution des sacs-poubelle. Seuls les sacs estampillés « Val de Sarthe » sont ramassés, pensez donc à les récupérer ! La quantité de sacs donnés est déterminée en fonction de la composition fiscale du foyer. La distribution se déroulera dans chaque commune de fin novembre 2016 à début janvier 2017. Retrouvez, courant novembre, toutes les dates et lieux de distribution sur le site internet du Val de Sarthe.

> www.val-de-sarthe.fr

ENFANCE-JEUNESSE / Vacances à l'horizon, notez les inscriptions



Les vacances de la Toussaint arrivent à grands pas. Les enfants et les jeunes du Val de Sarthe pourront profiter de l'ALSH et de l'OTSC du 20 octobre au 2 novembre.

Et pour les vacances de Noël ? Seul le site de Louplande sera ouvert du 19 au 23 décembre pour l'ALSH. Il n'y aura pas d'OTSC.

Les dates des pré-inscriptions seront communiquées début novembre par e-mail aux adhérents et sur le site internet du Val de Sarthe

Le service enfance-jeunesse est subventionné par la CAF.

> www.val-de-sarthe.fr

TERRITOIRE

Le big bang de la loi NOTRe

La loi NOTRe, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, vise à renforcer les intercommunalités en revoyant à la hausse leurs compétences. Décryptage avec Florence Lefeuvre, Directrice générale des services à la Communauté de communes du Val de Sarthe.

Comment percevez-vous la philosophie de cette loi ?

Florence Lefeuvre : Cette loi est révélatrice de la volonté du législateur de monter en puissance les intercommunalités. C'est d'ailleurs la première fois qu'autant de compétences obligatoires sont transférées dans une même loi. Il s'agit essentiellement de transferts liés à des compétences de gestion. Pour l'assainissement par exemple, des stations d'épuration et des réseaux seront à terme gérés par la Communauté de communes.

L'action communautaire est donc tournée vers la reprise et la gestion directe de services à la population ?

F. L. : En effet, d'ailleurs la Communauté de communes s'éloigne de la construction d'un projet de territoire commun. En fait, ses compétences se



« La Communauté de communes interviendra davantage dans le quotidien des administrés (gestion de l'eau, des points jeunes...) »

rapprochent des services d'une Communauté d'agglomération. Pour les futurs champs d'intervention communautaires, les élus vont dans un premier temps davantage définir des programmes de travaux et harmoniser des tarifs que mettre en place une ligne politique.

Quelles sont les incidences de la loi pour le Val de Sarthe ?

F. L. : Il s'agit uniquement de transfert de compétences. Tout d'abord, avec 27 000 habitants, le Val de Sarthe n'est pas impacté par la hausse du seuil de population et n'a pas l'obligation de fusionner avec d'autres territoires. Toutefois, toute éventuelle demande de Communes qui souhaiteraient intégrer la Communauté de communes sera étudiée.

Certaines obligations sont aussi déjà en vigueur au Val de Sarthe comme la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Alors, concrètement, qu'est ce qui va changer ?

F. L. : En 2017, la Communauté de communes assurera la gestion des points jeunes, des zones d'activités et réfléchira à la mise en place d'une politique du commerce. L'office de tourisme de Malicorne-sur-Sarthe deviendra communautaire et aura un rayonnement à l'échelle du territoire.

Et en 2018, le Val de Sarthe travaillera sur la prise de compétence de l'eau potable et l'assainissement collectif, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. A voir également, l'éventuelle mise en place d'un Office de tourisme de destination. A ce jour, plusieurs sujets sont en discussion.

UN TRANSFERT PARFOIS ANTICIPÉ

« Les élus communautaires du Val de Sarthe souhaiteraient par exemple mettre en place le transfert de la compétence eau-assainissement en 2018, alors que la loi NOTRe rend obligatoire celle-ci pour 2020. Les Communes devront délibérer fin 2017 à ce propos », explique Florence Lefeuvre.

Nouveautés 2017 : les points jeunes

En 2015, les Communes, en collaboration avec le Val de Sarthe, ont décidé de confier la gestion de l'accueil de loisirs et les points jeunes à la Communauté de communes.

Tandis que l'ALSH prend ses marques cette année, c'est au tour de la compétence jeunesse d'être transférée en 2017. « *Par ses services, le Val de Sarthe suit le parcours de l'enfant. Le RAM et le multi-accueil accueillent des bébés, l'ALSH les 3-11 ans, et les points jeunes les 11-17 ans* », livre Sandrine Malaterre, Vice-présidente à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Sur le territoire, cinq points jeunes existent à Fercé, La Suze, Roëzé-sur-Sarthe, Louplande et Voivres-lès-Le Mans. Chacun a des horaires d'ouverture,



un historique et une organisation différents. Dès janvier, le public trouvera les informations pratiques de chaque espace jeunes sur le site internet communautaire.

Jusqu'à l'été 2017, aucun changement ne sera à prévoir pour les usagers. « *Cette transition est nécessaire pour identifier les fonctionnements et prévoir d'éventuelles évolutions* ».

Les Z.A. économiques et le commerce

La loi précise que la Communauté de communes est désormais seule compétente pour créer, commercialiser et gérer les zones d'activités économiques. Elle devient l'interlocuteur unique des entreprises dans l'offre de solutions fon-

cières et immobilières.

« *Le bureau communautaire propose de transférer les zones créées par les Communes, partiellement ou complètement commercialisées comme La Croix Blanche à Mézeray et La Bodinière à Roëzé-sur-Sarthe.*

Les zones d'activités privées type Gérama à Voivres ou La Rouvelière à Spay ne sont pas concernées », confie Jean-Yves Avignon, Vice-président à l'économie.

Autre point à débattre, la politique de commerce, nouvelle compétence obligatoire.

Quels sont les enjeux commerciaux sur notre secteur ? Quelles sont les possibilités de développement ou au contraire les fragilités ? Les élus communautaires devront déterminer les actions de la Communauté de communes. Enfin, ces orientations devront s'accorder avec le schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation. En cours d'élaboration, il sera applicable au 1^{er} janvier prochain. Un vaste programme à lancer !

La Z.A. des Trunetières à La Suze-sur-Sarthe deviendrait communautaire.



L'eau et le tourisme aussi concernés

Jeunesse, économie, le Val de Sarthe poursuit son développement et l'élargissement de ses compétences au 1^{er} janvier 2017. D'autres secteurs sont également concernés dans les mois et les années à venir. Le Mag' de votre Communauté de communes vous apporte quelques éclaircissements.



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Jusqu'à présent, la Communauté de communes du Val de Sarthe gère l'assainissement non collectif. En 2018, elle étendra son périmètre d'action à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

« Il s'agit d'assurer la gestion du petit cycle de l'eau », indique Mickaël Renaud, vice-président à l'environnement. « Capter l'eau, la traiter pour la rendre potable, pouvoir en disposer à volonté dans son domicile. Et dans un deuxième temps, il faudrait récupérer cette eau salie, la traiter et la restituer suffisamment propre, au milieu naturel, pour qu'elle n'altère pas le bon état écologique de ce dernier. »

GEMAPI

En 2018, la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations devient obligatoire. Un ou plusieurs représentant(s) du Val de Sarthe aura(en)t la possibilité de siéger aux syndicats d'eau, lesquels seraient regroupés, pour réduire leur nombre.

L'objectif de GEMAPI est d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau, de réduire les dangers et l'impact des crues sur la vie humaine. « Voici des exemples d'actions possibles à mettre en place : supprimer des barrages naturels qui créent de l'envasement, enrocher des espaces pour créer des différences de vitesses d'eau, aménager des zones d'expansion de crues à des endroits sécurisés... », explique Mickaël Renaud.



LE TOURISME

Autre modification, la loi crée une compétence obligatoire baptisée « promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme ». Le tourisme devient un objet de développement économique. L'office de tourisme de Malicorne-sur-Sarthe sera géré par la Communauté de communes du Val de Sarthe au 1^{er} janvier 2017. Son champ d'actions et d'interventions, auparavant communal, s'élargit donc et passe à l'échelle communautaire. Plus d'informations en p. 12.

ÉCONOMIE

BRÈVES

ÉCONOMIE /
DB Schenker se met au vert



Depuis mai, la société de messagerie située Z.A. Actival à Voivres-lès-Le Mans fait appel à l'éco-pâturage pour l'entretien de ses espaces verts. DB Schenker accueille donc chèvres et moutons sur ses terres. « Cette démarche écologique permet notamment de maintenir la biodiversité présente sur les lieux et d'éviter toute pollution supplémentaire » explique Pascal Aumaille, directeur de l'entreprise. Les animaux présents sur le site sont gérés par la société Pouteau spécialisée dans ce domaine. Une initiative respectueuse de l'environnement qui mérite d'être saluée.

ÉCONOMIE /
On innove en Val de Sarthe !

Castell Construction, basée à Malicorne-sur-Sarthe, s'est vu décerner le Trophée Régional du Développement Durable en mars 2016. L'entreprise de bâtiment, maçonnerie et isolation a été primée pour son concept de maison auto-chauffée. « Le système repose sur deux innovations : un chauffage par le sol non pas électrique mais avec de l'air. Et celui-ci est chauffé par des panneaux solaires en toiture » livre Jesus Castellanos, dirigeant de l'entreprise. Cette innovation écologique permet à la fois une réduction des coûts de chauffage, de la consommation d'énergie et l'utilisation de matériaux écologiques.

Alliance PR voit les choses en grand

Alliance PR, c'est le regroupement de neuf concessionnaires automobiles PSA Peugeot Citroën, unis pour créer une plateforme unique de pièces détachées pour l'Ouest de la France. L'entreprise a choisi Voivres-lès-Le Mans pour s'implanter et prévoit de nombreux recrutements.

Suite à un changement de stratégie de distribution des pièces de rechange par le groupe PSA Peugeot Citroën, neuf concessionnaires de l'Ouest ont choisi de s'associer et donner naissance à Alliance PR. « Le site de Voivres a été choisi pour son implantation stratégique, indique Sylvestre Baptista, responsable économie au Val de Sarthe. C'est la porte d'entrée de distribution Ouest pour les flux logistiques venant de l'Est de la France. »

La société va s'installer en bordure de RD23, sur un terrain appartenant initialement à l'entreprise Gerama. 3 500 000 d'euros sont investis. Les travaux débutent ce mois-ci : construction d'un bâtiment de 6 500 m² comprenant 6 000 m² de logistique, 500 m² de bureaux et 60 places de parking. La plateforme sera opérationnelle



en juin 2017.

Des profils divers recherchés

80 salariés vont investir les lieux, dont une trentaine d'embauches. « Dès janvier 2017, Pôle emploi Le Mans Gare va organiser le recrutement, en collaboration avec le service emploi du Val de Sarthe et les partenaires (Mission locale, Cap emploi, le Département...), » confie Claude Ouvrard, directeur de l'agence.

Des profils de magasiniers, caristes, call center, secrétaires, informaticiens et comptables vont être recherchés. « Nous utiliserons la méthode de recrutement par simulation, mise en place par notre structure. Elle va permettre de recruter des profils en donnant la chance à tout candidat quelque soit son diplôme et expérience ». De belles perspectives d'emploi en Val de Sarthe !

Vue du futur bâtiment (maîtrise d'œuvre Stone architectes et APRC Group)



ACCOMPAGNER LE MONTAGE DE PROJET

« La Communauté de communes a facilité les démarches de l'entreprise dans le cadre de son implantation future sur le territoire, explique Sylvestre Baptista. Nous avons ainsi coordonné des réunions avec les représentants de l'État, de la Région, de Sarthe Développement afin de leur présenter le projet et de mobiliser les aides financières possibles. Nous collaborerons également au processus de recrutement ».

CULTURE / TOURISME

Vers un office de tourisme de destination

Au 1^{er} janvier 2017, la loi NOTRe rend obligatoire la compétence communautaire "promotion du tourisme par la création d'offices de tourisme". Une étape transitoire avant le passage à une échelle plus importante, de destination. Explications.

Sur le territoire du Val de Sarthe, un seul office de tourisme existe. Situé à Malicorne-sur-Sarthe, il est aujourd'hui sous la compétence de la Commune qui a confié sa gestion à une association. Ses missions ? Accueillir, informer, conseiller et promouvoir les événements communaux.

Au 1^{er} janvier 2017, son champ d'actions va s'accroître. « *L'office de tourisme sera communautaire et deviendra le principal moteur en matière de tourisme et de culture* », indique Xavier Mazerat, Vice-président au tourisme. L'office de tourisme restera à Malicorne. Il conservera ses missions existantes, notamment la location d'embarcations et de vélos sur la commune, et rayonnera sur l'ensemble du Val de Sarthe. « *Nouveauté, il assurera la promotion des équipements communautaires : l'Île MoulinSart et Malicorne Espace Faïence. Nous souhaitons aussi développer un accueil mobile. Il pourra fournir au public une information plus élargie, au cœur des principaux événements communaux, communautaires et associatifs.* »

Et demain ?

Dans un objectif de mutualisation et pour rendre lisible la notion de destination, les élus des trois Communautés de communes (Val de Sarthe, Loué-Brûlon-Noyen et Sablé-sur-Sarthe) en collaboration avec le Pays Vallée de la Sarthe ont la volonté d'unir leurs forces.

« *En 2018, nous créerons un office de tourisme de destination, proposant une offre culturelle et touristique renforcée. L'objectif est de rassembler les ressources et se servir du bassin touristique manceau pour attirer les visiteurs. Nous pourrions être l'arrière-pays des agglomérations du Mans et d'Angers pour se détendre, hors du milieu urbain* », conclut Xavier Mazerat. Une alliance qui permettrait aussi de faire face aux contraintes budgétaires des structures. Affaire à suivre.



2 questions à...

Xavier Mazerat,
Vice-président au tourisme

En quoi un office de tourisme communautaire peut-il être intéressant pour le territoire ?

Tout d'abord, les 15 communes du territoire pourront bénéficier des missions d'accueil, d'information, de conseil et de promotion de l'office de tourisme communautaire. Puis, les retombées économiques, directes ou indirectes, seront favorisées. Elles profiteront à l'emploi et l'économie : à l'hébergement (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, campings), aux restaurants et aux commerçants. Cet office de tourisme permettra aussi de mutualiser les moyens humains et matériels. Il participera à la promotion de nos équipements touristiques communautaires. Sans oublier les sites touristiques et culturels privés et autres activités présents sur notre territoire.

Puis, pourquoi vous orientez-vous vers un office de tourisme de destination ?

La création d'un office de tourisme communautaire n'est qu'une étape pour nous permettre d'élargir l'offre touristique. Je pense qu'un touriste ou un visiteur arrivant sur l'une de nos 3 Communautés de communes (la Vallée de la Sarthe), y séjournera plus longtemps si l'offre qu'on lui propose est complète et variée. Si nous "captions" davantage les touristes et excursionnistes, résidents ou non résidents du territoire, l'économie locale s'en trouvera renforcée.

HABITAT

14 logements sociaux supplémentaires en 2018

Au Val de Sarthe, l'investissement dans l'habitat social se poursuit. A La Suze-sur-Sarthe et Mézeray, deux programmes de logements sociaux sont en projet avec Sarthe Habitat. 14 familles pourront s'y installer, d'ici fin 2018.



Vue des futurs logements Cour Jacques Brel à Mézeray.

À La Suze-sur-Sarthe, le quartier des Rosiers va prendre un nouveau visage. En effet, le bailleur social Sarthe Habitat prévoit de construire 9 maisons rue des Cèdres, sur un terrain, acheté 1 € symbolique à la Commune.

Cinq T3, trois T4 et un T5 seront construits. « Dans un second temps, le collectif de 24 logements, localisé rue des Courtils, sera démolit. Cela permettra de renouveler les habitations devenues vétustes », indique Paul Vuloup, chargé d'opérations à Sarthe Habitat. Quelques locataires seront relogés dans les futures maisons, situées sur la rue d'en face. « Puis dans un troisième temps, nous reconstruirons, pour remplacer le bâtiment démolit. »

Un projet d'envergure, pour lequel le Val de Sarthe investit 200 000 € de travaux de viabilisation (espaces verts, réseaux, voirie, stationnement...).

« La Communauté de communes poursuit le développement de ses logements sociaux, en collaboration avec les Communes et les bailleurs sociaux. »

Des logements performants

Une démarche similaire est prévue Cour Jacques Brel à Mézeray. Ce programme de bâti neuf sera en ossature bois. Trois T3 rez-de-chaussée, un T3 et un T4 duplex sont en projet.

« Lors de la construction d'habitats sociaux, nous veillons à ce que les bâtis soient thermiquement performants afin que les loyers et charges des locataires soient maîtrisés. Dans le quartier Jacques Brel particulièrement, nos locataires se sentent bien, et cela explique notre faible taux de vacance sur les maisons. Il y a peu de rotation », conclut Paul Vuloup.

EN BREF



RETOUR SUR LES PROJETS

Programme Quartier des Rosiers, La Suze-sur-Sarthe

Maître d'ouvrage : Sarthe Habitat.

9 logements individuels.

Subvention du Val de Sarthe : 200 000 €.

Maîtrise d'œuvre : Avenir 24 architecture.

Permis de construire déposé en septembre 2016.

Entrée des locataires : de l'été à fin 2018.

Programme Quartier Jacques Brel, Mézeray

Maître d'ouvrage : Sarthe Habitat.

5 logements individuels.

Subvention du Val de Sarthe : 56 000 €.

Maîtrise d'œuvre : C2V Architectes.

Permis de construire déposé en octobre 2016.

Entrée des locataires : fin 2018.

> Renseignements

auprès du Service habitat du Val de Sarthe

conomie@cc-val-de-sarthe.fr / 02 43 83 51 12

> Demande de logement

auprès des bailleurs sociaux www.demandelogeement72.fr

EMPLOI

Osez l'évolution professionnelle

Aujourd'hui, rares sont les salariés qui occupent le même poste durant toute leur carrière. Envie de donner un nouveau souffle à sa carrière, d'évoluer, de se former, de se reconverter, les possibilités sont nombreuses et entraînent de multiples interrogations. Pour y répondre, le service emploi de la Communauté de communes du Val de Sarthe, en collaboration avec le FONGECIF Pays de la Loire, organise le 14 novembre prochain une soirée conseil sur l'évolution professionnelle.

« Avec la réforme de la formation professionnelle en 2014, les dispositifs et accompagnements ont changé. Nous souhaitons guider les salariés en CDD, CDI ou venant de terminer un CDD depuis peu, qui s'interrogent sur une orientation, une évolution ou une reconversion professionnelle, explique Marie-Françoise Daveau, responsable du service emploi. Il est important de réfléchir, se poser les bonnes questions, appréhender toutes les étapes nécessaires à la mise en place de son projet. »

Avoir toutes les cartes en main

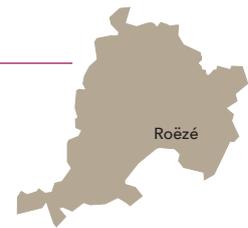
Découvrir les services existants pour

accompagner les salariés, s'informer sur les métiers et les dispositifs de formation, faire le point sur sa situation professionnelle, valoriser ses compétences, construire son projet, mettre en place des demandes de financement..., autant de sujets au menu de cette réunion.

Au programme également, une présentation de la palette d'outils à disposition des salariés : bilan de compétences, conseil en évolution professionnelle, compte personnel de formation (anciennement DIF), congé individuel de formation, validation des acquis de l'expérience...

La soirée d'information sera animée par Yoan Gannieux, conseiller en évolution professionnelle, référent des départements de la Sarthe et de la Mayenne au FONGECIF Pays de la Loire, et le service emploi communautaire. « Et en fonction de l'état d'avancement des projets des participants, les salariés seront orientés vers l'interlocuteur qui pourra les accompagner dans leur projet », conclut Marie-Françoise Daveau. Une soirée pour rebooster sa carrière !

> www.val-de-sarthe.fr



PRATIQUE

Soirée conseil en évolution professionnelle

Lundi 14 novembre 2016, de 19h à 20h30, dans les locaux des services techniques communautaires, Zone d'activités de la Bodinière 72210 Roëzé-sur-Sarthe.

En collaboration avec le FONGECIF Pays de la Loire, Organisme Paritaire Agréé au titre du Congé Individuel de Formation (OPACIF).
www.fongecif-pdl.fr

Inscription gratuite auprès du service emploi du Val de Sarthe, par e-mail à emploi.social@cc-valdesarthe.fr ou par téléphone au 02 43 77 20 60.

Ouvert à tous (priorité aux habitants du territoire).



La sélection de la rédaction

L'actualité est riche sur le territoire et ces deux pages de votre magazine constituent quelques suggestions de sorties. Consultez notre site internet www.val-de-sarthe.fr ou les sites des structures qui vous intéressent pour une programmation plus complète.

D'OCTOBRE À DÉCEMBRE

Expositions

EMA-CNIFOP

> JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Malicorne
Espace Faïence

Place aux jeunes talents. Le musée expose les œuvres de la promotion 2015/2016 du Centre international de formation aux métiers d'art et de la céramique.

Retrouvez aussi l'exposition de Jean-Pierre Viot durant cette période : www.espacefaience.fr

Annick Grandjean

> JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Malicorne
Espace Faïence

Annick Grandjean modèle l'argile et donne naissance à des corps, des personnages, surtout des femmes pour en dévoiler la douceur, la sensualité, la grâce, l'élégance...



OCTOBRE

Expositions

Faustine Jacquot

> JUSQU'AU 30 OCTOBRE

Île MoulinSart

Entre dessin et bande dessinée, Faustine Jacquot joue avec les codes et situe l'Homme, en proie à des situations plus ou moins déroutantes, au cœur de son travail. Humour noir garanti.

Les étudiants de l'ESBA TALM

> JUSQU'AU 30 OCTOBRE

Île MoulinSart

Chaque année, trois étudiants réalisent des pièces in situ, spécialement conçues pour le lieu, en résonance avec l'environnement paysager du site. A découvrir les travaux d'Hélène Caiazza, Charles Dubois et Alix Gastineau.

Animations

Atelier recherche emploi

> JEUDI 13 OCTOBRE
DE 9H15 À 12H

Communauté de communes

En collaboration avec Pôle Emploi Le Mans Ouest, le service emploi de la Communauté de communes accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés dans leurs recherches. Gratuit. Inscription au 02 43 77 20 60.

Stage vacances enfants

> DU 24 AU 28 OCTOBRE
DE 10H30 À 12H

Malicorne
Espace Faïence

Autour du thème "Terre d'oiseaux", les enfants découvrent avec joie l'argile. Réalisation notamment de mangeoires.

Événements



Conférence communication de Mme Larcher

> MARDI 11 OCTOBRE À 20H

La Suze-sur-Sarthe

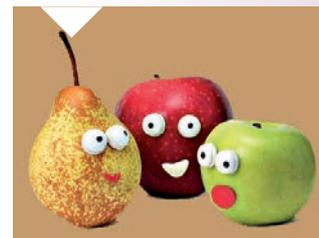
Conférence de Mme Larcher de l'Atelier des parents sur la communication assistante maternelle/parent dans la relation salariée/employeur. À la salle des fêtes. Entrée gratuite.

Marché gourmand et artisanal

> DIM. 16 OCTOBRE
DE 10H À 18H

Île MoulinSart

L'île MoulinSart met à l'honneur les traditions et savoir-faire locaux. Artisans et producteurs sont rassemblés pour en mettre plein les yeux et donner l'eau à la bouche.



Café métiers sur la mécanique agricole et les travaux publics

> MARDI 18 OCTOBRE
DE 14H À 16H

Voivres-lès-Le Mans



ZOOM SUR...

Événement

Marché de Noël

> DIMANCHE 27 NOVEMBRE DE 10H À 18H

Île MoulinSart

Pour la première année, l'île MoulinSart fête Noël. Une trentaine d'exposants proposera des idées menus ou des idées cadeaux. Et pour profiter de l'ambiance chaleureuse des fêtes, chants de Noël et vin chaud seront à l'honneur.



Le rendez-vous emploi pour découvrir les métiers de la mécanique des engins agricoles et des travaux publics, les besoins locaux, les formations, et pour échanger avec des professionnels. A l'entreprise Berny. Inscription au 02 43 77 20 60.

! Halloween au musée

> SAMEDI 29 OCTOBRE
DE 14H À 17H

Malicorne Espace Faïence

Au cœur des collections anciennes, les enfants iront chercher l'inspiration pour créer leur masque d'Halloween.



NOVEMBRE

Animation

! Atelier recherche emploi

> JEUDI 17 NOVEMBRE
DE 9H15 À 12H

Communauté de communes

Entretiens, conseils, mise en pratique, un atelier complet pour aider à trouver un emploi. Inscription au 02 43 77 20 60. Gratuit.

Événement

! Soirée conseil en évolution professionnelle

> LUNDI 14 NOVEMBRE À 19H

Services techniques communautaires

Cf. page 13.



ZOOM SUR...

Exposition

! Jean-Pierre Viot

> JUSQU'AU 31 DECEMBRE
OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE DE
10H À 12H30 ET DE 14H À 18H30.

Malicorne Espace Faïence

Pour son exposition à Malicorne-sur-Sarthe, Jean-Pierre Viot s'est inspiré du patrimoine de Malicorne, des collections et de l'histoire du site du musée de France pour ses nouvelles créations. Elle présente l'expression artistique de ce céramiste de renom : formes, installations, éléments d'architecture ...



DÉCEMBRE

Animations

! Atelier recherche emploi

> JEUDI 15 DECEMBRE
DE 9H15 À 12H

Communauté de communes

En collaboration avec Pôle Emploi Le Mans Ouest, le service emploi de la Communauté de communes accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés dans leurs recherches. Gratuit. Inscription au 02 43 77 20 60.

! Atelier Noël

> SAMEDI 17 DÉCEMBRE
DE 14H À 17H

Malicorne Espace Faïence

Pour le premier samedi des vacances, le musée propose un atelier loisirs créatifs. Au programme : créations et décorations d'objets autour de Noël. Ouvert à tous dès 6 ans. Pré-inscription au 02 43 48 07 17.

Événement

! Concert de Noël

> VENDREDI 16 DÉCEMBRE

Lieu non arrêté

Concert des élèves de l'école de musique communautaire et de l'Orchestre à l'école de Louplande.

JANVIER

Animation

! Atelier recherche emploi

> JEUDI 19 JANVIER
DE 9H15 À 12H

Communauté de communes

Entretiens, conseils, mise en pratique, un atelier complet pour aider à trouver un emploi. Inscription auprès du service emploi au 02 43 77 20 60.

Événement

! Vœux communautaires

> JEUDI 12 JANVIER
À 18H30

Chemiré-le-Gaudin

Le Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe présente, au nom du Conseil, ses vœux à l'ensemble des élus, partenaires et entreprises du territoire.



Communauté de communes du Val de Sarthe

27 rue du 11 Novembre,
La Suze-sur-Sarthe
www.val-de-sarthe.fr

Île MoulinSart

rue du Canal, Fillé-sur-Sarthe
www.ile-moulinsart.fr

f : Ile MoulinSart

Malicorne Espace Faïence

rue Victor Hugo,
Malicorne-sur-Sarthe
www.espacefaience.fr

f : Malicorne Espace Faïence

INFOS
PRATIQUES



PORTRAIT

GESTM

Entreprendre pour aider

Le Val de Sarthe compte de nombreux talents associatifs. Parmi eux, le Groupe Etival Solidarité Tiers Monde œuvre depuis plus de trente ans à la mise en place de projets de solidarité internationale.

Alors qu'en période de crise, les préoccupations sont plus individuelles que collectives, le Groupe Etival Solidarité Tiers Monde a décidé de s'investir en faveur de l'intérêt général. Créée en 1985, l'organisation est bien rodée et compte près de 120 membres.

Construire et développer

Chaque année, des hommes, des femmes et de l'argent sont engagés pour améliorer les conditions de vie des Burkinabés, dans la Commune rurale de Béré.

« *Mon premier voyage au Burkina a été un déclic*, livre Alain Gervais, président depuis 1995. *Apporter de l'argent ne suffit pas. Nous faisons un véritable travail de développement sur le terrain. Nous définissons les vrais besoins collectifs avec les habitants. Nous construisons ensemble les projets. Puis, nous cherchons des fonds, des ressources locales de confiance pour assurer le suivi sur place et nous analysons nos actions.* »

Un travail complet qui mobilise une diversité d'acteurs, en France et en Afrique : habitants, élus, institutions publiques, entreprises locales, et bien sûr bénévoles de l'association.

L'économie et l'accès à l'eau

Actuellement, GESTM a deux projets.

Le premier concerne la construction d'une miellerie, la formation de 150 apiculteurs et

« *Nous sommes ouverts à la mise en place d'actions avec d'autres associations du Val de Sarthe (culturelles, sportives, de jeunesse). Il y a tant à faire !* »

le développement de cette production, à haute valeur ajoutée. En effet, le miel constitue un important revenu complémentaire pour les agriculteurs.

Le second a pour objectif l'accès à l'eau potable. Un vaste programme d'actions a été déterminé : l'élaboration du plan communal de développement pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, la mise en place d'un comité communal, la formation des élus et des usagers, la construction et la réhabilitation de 15 forages. Au total, près de 250 000 € ont été investis en 2015-2016.

Les communes d'Etival-lès-Le Mans et de Fillé-sur-Sarthe ont signé un traité de coopération avec la Commune rurale de Béré, et participent à ces actions, par le biais de subventions.

Envie de s'associer ?

GESTM vise toujours plus loin et souhaite développer ses partenariats, notamment locaux. « *Notre structure est un véritable outil de coordination local, sensibilise Alain Gervais. Ces projets amènent une politique*



Voyage annuel des membres de GESTM au Burkina. A gauche, Alain Gervais.

de liens et de cohésion sociale très intéressante. La solidarité internationale, c'est développer des actions pour impulser des modes de vie plus respectueux des droits humains et environnementaux. »

Des notions essentielles au mieux vivre ensemble, que ce soit à l'échelle mondiale, nationale ou locale.

L'appel est désormais lancé !

BIO EXPRESS

1985 : Naissance du Groupe Etival Solidarité Tiers Monde par Dominique Echegut, médecin d'Etival. Création d'un périmètre maraîcher au Sénégal.

1990-1997 : Construction d'une école à Bougoumbarga, village de 900 habitants au Burkina Faso.

2004 : GESTM étend son aide au département de Béré (21 villages soit 35 000 habitants).

2010 : Traité de coopération des communes d'Etival-lès-Le Mans et Fillé-sur-Sarthe avec la Commune rurale de Béré.